7. Mon association : suivre, modifier, retirer

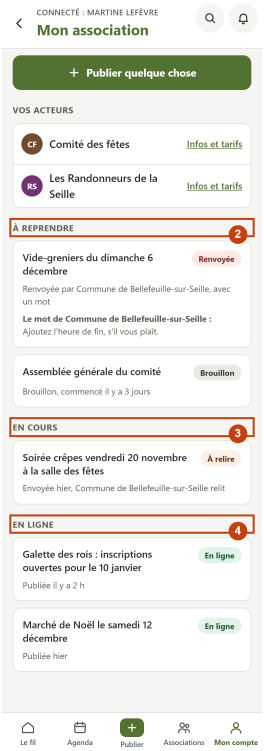
Pour le bénévole. **Mon association** rassemble vos publications et les réponses des habitants. Le bouton à trois points permet de corriger ou de retirer une publication.

Temps nécessaire : 2 minutes.

Étape 1 : ouvrir Mon association

Dans **Mon compte**, touchez **Mon association**. Vos publications sont rangées en trois groupes :

1. **À reprendre** ② : celles que la mairie vous a renvoyées avec un mot, et vos brouillons.
2. **En cours** ③ : celles qui attendent la relecture.
3. **En ligne** ④ : avec leurs j'aime et leurs participants.



Si vous publiez pour plusieurs associations, la liste **Vos acteurs** mène à la page et aux tarifs de chacune.

Étape 2 : modifier une publication

En haut à droite de la publication, touchez les **trois points** ①, puis **Modifier** ②. L'écran de publication s'ouvre déjà rempli : corrigez, puis **Envoyer**.



> **Relue ou directe :** si vos publications passent par la mairie, une publication déjà en ligne que vous modifiez repart en relecture.

Étape 3 : retirer une publication

Trois points, puis **Supprimer** ①. L'appli demande de confirmer : touchez **Oui, retirer la publication** ②. Elle part dans la corbeille du site, d'où un administrateur peut la rétablir.



Les messages reçus

Les participations et les questions des habitants arrivent dans **Messages reçus**, dans **Mon compte**, et par courriel à tous les membres de l'association.

Si ça ne marche pas

- **Je ne vois pas les trois points** : vous n'êtes pas connecté, ou la publication n'est pas la vôtre.

- **J'ai supprimé par erreur** : demandez à l'administrateur du site de la rétablir depuis la corbeille des articles.